

# L'écho communal

Administration Communale d'Aubange

N°26 février 2012



## Hiver 2012

Page 20 ELECTIONS COMMUNALES 2012



L'Echo Communal  
février 2012

**Editeur responsable**  
Christian BINET

**Rédaction**

Jean-Paul DONDELINGER  
Tomaso ANTONACCI  
Christian BINET  
Hervé SPOIDEN  
Jean-Paul DAUVENT  
et les intervenants :  
institutions fédérales,  
club et associations

**Graphisme**

Hervé SPOIDEN

**Photos et illustrations**

Hervé SPOIDEN  
Jean-Paul DAUVENT  
Banque d'image de la  
Région Wallonne

**Imprimeur**

Imprimerie Lorgé



<b>Avis</b> : Chasse aux oeufs	2
<b>Editorial</b> : Jean-Marie MULLER, échevin des travaux	3
<b>Finances</b> : Budget 2012	4
<b>Culture / Evénement</b> :	
<i>Bilan positif pour la journée de l'artisan</i>	5
<b>Environnement / Propreté</b>	
<i>Communes et rivières propres, nous avons encore besoin de vous !</i>	6
<i>Nouvelles dispositions, collecte des encombrants</i>	7
<b>Société</b> :	
<i>Mon médecin les week-ends et jours fériés</i>	8
<i>Maison du diabète, activités mars 2012</i>	8
<i>Service Accueil et Prévention, idées reçues</i>	9
<i>Intervention du fonds social chauffage</i>	11
<b>Culture / Evénement</b> :	
<i>Wallonie Week-Ends Bienvenue, les wallons vous ouvrent leurs portes</i>	13
<i>Prix littéraire Jean Lebon</i>	14
<i>Centre Culturel Aubange, programme 1<sup>er</sup> semestre 2012</i>	17
<b>Service public fédéral Intérieur</b> :	
<i>Bientôt des vacances à l'étranger avec vos enfants ?</i>	19
<b>Elections 2012</b> :	
<i>Aux urnes citoyens !</i>	20
<b>Sports</b> :	
<i>Je cours pour ma forme</i>	23
<i>Initiation Marche Nordique</i>	24
<i>Mérite Sportif de la Commune d'Aubange</i>	24
<i>Stages sportifs de Pâques</i>	25
<i>Les mercredis du sport</i>	26
<b>Jeunesse / Enseignement</b>	
<i>PlanetJ</i>	26
<i>Echec à l'échec, du 2 au 6 avril 2012, 1<sup>ère</sup> semaine des vacances de pâques</i>	27
<b>Politique</b> :	
<i>Conseils communaux des 29 août, 26 septembre, 26 octobre et 28 novembre et 19 décembre 2011</i>	28
<b>Etat civil</b>	30



le lundi 9 avril 2012 de 10  
à 16h LA CHASSE AUX  
OEUFS Fête ses 10 ans

**ACCESSIBLE AUX ENFANTS DE MOINS DE 11 ANS •  
ENTRÉE GRATUITE • PAINT-BALL - DÉMONSTRATION  
POMPIERS - DÉMONSTRATION CLUB CANIN -  
DÉMONSTRATION KARATÉ - PETITE RESTAURATION  
- NOMBREUX LOTS DONT ENTRÉES AU ZOO D'AMNÉ-  
VILLE • ORGANISATION : ESCAL'CONCEPT, SYNDICAT  
INITIATIVE D'AUBANGE, SRPA ARLON, MUSÉE DES  
POMPIERS, CLUB CANIN AUBANGE.**



**Ceci est le dernier éditorial que j'écris. En effet, comme certains le savent déjà, j'ai décidé de ne pas me représenter aux élections communales du mois d'octobre.**

**Place aux jeunes. Au terme de ce mandat de 6 ans, je m'en irai avec la conscience du travail accompli au mieux à la tête du service des travaux.**

#### **Ce mandat d'échevin fut marqué :**

- par la concrétisation de dossiers importants déjà programmés, parfois de longue date : je veux parler, notamment, de la splendide **rénovation de la ferme de Clémarais** qui restera, à mes yeux, la réalisation emblématique de cette législature.

**L'achèvement des travaux de la bibliothèque centrale d'Athus** est, par ailleurs, le dossier qui a coûté le plus de soucis au Collège. Ils ne sont d'ailleurs pas totalement finis.

La réalisation du **chemin des saules à la rue de Rodange**, s'inscrit aussi dans cette rubrique.

- l'initiation de nouveaux dossiers de travaux, que ce soit pour nos bâtiments communaux ou nos voiries. Je pense notamment à la restauration de **l'ancienne école de Battincourt**, occupée par le Groupement Odyssee. La construction ou la rénovation totale de la plupart de nos écoles font partie de mes grandes satisfactions. La restructuration de **l'ancienne cantine de l'usine de Rodange**, à la rue Ougrée est aussi programmée pour faire 10 appartements. Le lancement du projet de centre sportif de Halanzay fait aussi partie de ces nouveaux dossiers, ainsi que le programme d'égouttage de Halanzay, initié suite aux inondations de 2008.
- la poursuite de politiques récurrentes lancées voici quelques années. La principale en est bien entendu l'entretien de nos voiries et la réfection des trottoirs. Chaque année, nous inscrivons au budget un crédit important. Il est vrai que, vu la nécessité de faire des économies, il s'est réduit au fil des exercices. Pour 2012, il sera encore de 100.000 euros.

Mais, nous profitons largement des nouvelles politiques subsidiées de la Région Wallonne : plan triennal, droit de tirage, crédits d'impulsion (la pose de trottoirs rue du Village et rue d'Athus à Aubange en bénéficiera en 2012).

- le lancement de nouvelles politiques en matière environnementale dont la multiplication d'amendes administratives pour diverses atteintes à l'environnement est un des aspects.

Monsieur l'Echevin VANDENINDEN vous en parlera plus longuement dans un autre numéro du bulletin communal.

Vous le constatez, chers lecteurs, le travail d'un échevin des travaux est diversifié et complexe. Car, à côté de travaux communaux, il y a aussi le suivi de tous les chantiers initiés par d'autres : Belgacom, SWDE, Interlux, Fluxys, ... Pour ce faire, j'ai toujours pu compter sur une équipe dirigée par Patrice GOFFLOT et composée de contremaîtres, d'employés et d'ouvriers dont le sens du service public est développé. Je profite donc de l'occasion qui m'est offerte pour les remercier de tout cœur de la bonne collaboration qu'ils m'ont apportée.

Je n'ai aucun regret si ce n'est d'avoir peut-être de temps à autre, déçu ou blessé certaines personnes. Si tel est le cas, je leur demanderai de bien vouloir m'en excuser.

Je suis aussi heureux de pouvoir écrire que l'avenir du service est assuré puisque de nouveaux engagements de personnel d'encadrement et d'ouvriers sont budgétés. Je quitte la politique locale avec la satisfaction du devoir rempli consciencieusement et durablement.

Jean-Marie MULLER, échevin des travaux





# BUDGET 2012



Si on m'avait dit l'an passé à la même époque que la confection du budget 2012 se passerait aussi aisément, j'aurais accusé mon interlocuteur de doux rêveur.

En effet, après « l'annus horribilis » 2011 que nous venons de connaître, qui aurait osé parier un euro sur la clôture d'un budget 2012, non seulement en équilibre, mais en léger boni à l'exercice propre ?

Chers lecteurs, je ne vous ferai pas l'injure de vous remémorer longuement les faits de 2011 qui nous incitaient au pessimisme :

- la plus longue **crise gouvernementale** de l'Histoire du pays. Une crise institutionnelle qui ne sera finalement résolue que par l'isolement du plus puissant parti flamand, la NVA.
- une **crise institutionnelle** sur fond de **crise financière au moins européenne** avec son cortège de conséquences funestes pour l'économie. La difficulté pour certains états du sud de rembourser leur dette a mis toute la finance européenne sens dessus dessous.

La théorie des dominos qui fait que lorsqu'un acteur économique est en difficulté, tous les autres sont atteints, cette théorie joua à plein.

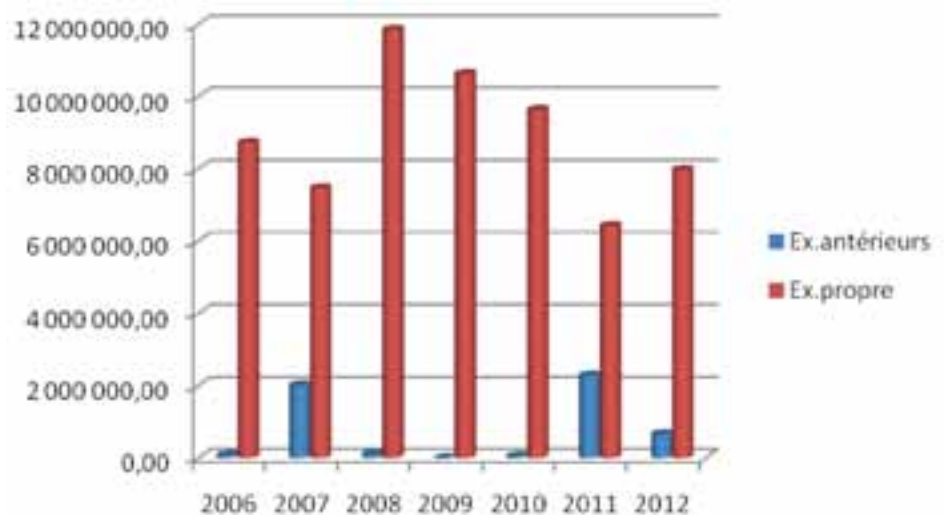
- l'instauration, dans tous les pays européens, de **politiques budgétaires de rigueur** qui plongèrent leurs économies dans la récession, avec un catalogue de mesures sociales dures à accepter pour les citoyens. Comme je l'ai dit lors de la séance de vote du budget au Conseil communal, le « miracle » est qu'au milieu de cet océan de mauvaises nouvelles, la plupart des communes tiennent le cap.

Pour Aubange, l'explication tient en trois paragraphes :

- **le matelas de réserve** constitué permet – encore - d'amortir le choc et de faire face aux années plus difficiles. Mais ce matelas n'a pas une résistance à toute épreuve. En effet, nos recettes stagnent pendant que nos dépenses augmentent (pensons simplement à l'indexation automatique des salaires ou à l'explosion des prix de l'énergie).
- **les efforts entrepris au cours des exercices budgétaires précédents** portent leurs fruits (maîtrise de la masse salariale globale, ralentissement des investissements, stabilisation des frais liés à la collecte et au traitement des immondices,...).
- Pour 2012, **l'apport - un peu inattendu - de recettes nouvelles**, supérieures à l'accroissement des dépenses sauvent la situation. Je pense à la hausse du fonds des communes ou au dividende exceptionnel de l'intercommunale SOFILUX (400.000 euros).

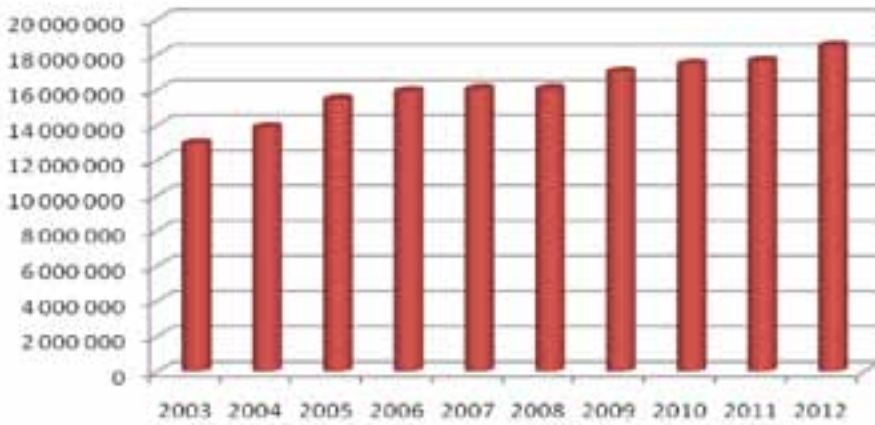
Ces trois facteurs positifs ont permis que nous puissions, sans augmenter les taxes, vous offrir

## EFFORT D'INVESTISSEMENT DEPUIS 2006





## ÉVOLUTION DES DÉPENSES DEPUIS 2003



les mêmes services qu'auparavant et cela au moment où nos dépenses de transfert explosent : dotation au CPAS (+ 200.000 €) – dotation à la Zone de Police (+ 100.000 €).

A l'heure où les autres niveaux de pouvoir ne parlent qu'en termes

d'économies budgétaires, c'est appréciable

Le Collège n'est pas naïf, chers lecteurs. Il sait que cette situation un peu idyllique ne perdurera point si la crise financière européenne ne trouve pas de solution rapidement. Nous

savons également, que demain, le pouvoir communal sera dépendant de la bonne santé budgétaire des autres niveaux de pouvoirs, et spécialement de la Région Wallonne, notre principal soutien financier.

Moins que jamais, nos communes sont des îles au milieu de mers tourmentées.

Plus que jamais, la vigilance et la volonté sont de mise. Nous nous y attelons.

Jean-Paul DONDELINGER  
Bourgmestre,  
responsable des finances.

## Bilan positif pour la journée de l'artisan

**L'Agence de Développement Local d'Aubange, acteur partenarial du développement économique de la commune d'Aubange, poursuit son défi de dynamisation du territoire pour « 7 visages, une volonté ! ».**

Elle a pris une part active à « la Journée de l'Artisan » qui s'est déroulée ce Dimanche 05 février 2012 et initiée par le SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie, avec le soutien de la Ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture.

Elle a réussi son pari en mobilisant 21 artisans, c'est-à-dire, 21 personnes exerçant un art mécanique ou manuel au travers du « chemin des Trois frontières »

Tous ces artisans se sont donné rendez-vous au Domaine du Clémarais à Aubange ainsi qu'au sein de leurs ateliers où les 300 visiteurs qui ont répondu présents, se sont laissé emmener dans les différents univers issus de leur imagination ou de leur propre désir et nés par la passion de leurs métiers : décoration d'intérieur, rénovation de mobilier, création de bijoux, confection, stylisme, art floral, fibre artistique, travail de la dentelle, création de chapeaux, art graphique, maquetisme, production écologique, produits de sel, etc.

Un grand merci aux très nombreux visiteurs et aux artisans pour nous avoir fait partager cette journée conviviale, créative, passionnée et passionnante.

Forts de ce succès, nous vous donnons, d'ores et déjà, rendez-vous l'année prochaine, au mois de février 2013.





DU 16 AU 21 AVRIL 2012

# COMMUNES ET RIVIÈRES PROPRES



pureprovince

## Nous avons encore besoin de vous !

Les déchets le long des routes n'ont pas encore complètement disparu même si, d'année en année la situation s'améliore ... Offrez quelques heures de votre temps pour les ramasser et améliorer la qualité de notre environnement.

Cette année encore, la commune, la Province, le SPW, l'AIVE, les Contrats Rivières et les Parcs Naturels s'unissent pour offrir aux bénévoles le matériel nécessaire : gants, assurances, sacs de couleur,

...

**Du nettoyage au ... recyclage !** Des sacs colorés sont fournis pour trier les déchets ramassés :

- le sac **rouge** est destiné aux cannettes et autres objets métalliques ;
- le sac **bleu**, aux bouteilles et flacons en plastique ;
- le sac **vert**, aux bouteilles et bocaux en verre ;
- le sac **gris**, aux déchets non valorisables.



Une fois regroupés, les déchets seront déposés au parc à conteneurs par les ouvriers du Service Travaux de la Commune pour ensuite, être recyclés.

**Infos et inscription : Pierre VANDENINDEN**, échevin de l'environnement, 0479/90.90.52  
Agent recenseur, **Christophe REMICHE**, 063/38.09.41, [recenseur@aubange.eu](mailto:recenseur@aubange.eu)

[www.semois-chiers.be](http://www.semois-chiers.be)

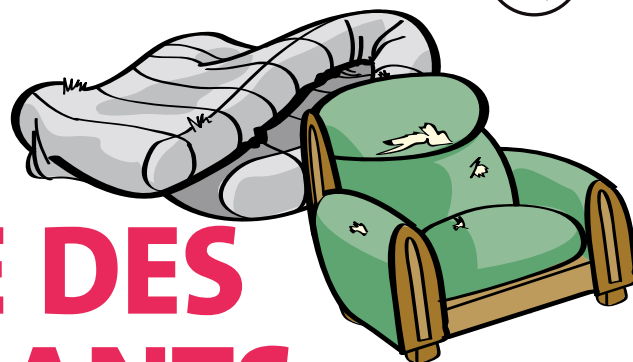
## La durée de vie des déchets dans la nature

Mouchoirs en papier	3 mois	Briquet en plastique	100 ans
Journal	3 à 12 mois	Boite en aluminium	100-500 ans
Allumettes	6 mois	Sac ou gobelet en plastique	100-1000 ans
Mégots de cigarettes	1 à 5 ans	Polystyrène expansé	1000 ans
Chewing gum	5 ans	Carte téléphonique	1000 ans
Peau de fruits	3 mois à 2 ans	Verre	4000 ans





**Nouvelles dispositions !**



# COLLECTE DES ENCOMBRANTS

**Désormais la collecte de vos encombrants aura lieu 2 fois l'an SUR RÉSERVATION.**

Pour en bénéficier, il est obligatoire de nous **prévenir par téléphone** durant les périodes d'appels suivantes :

- du 20 au 24 février de 9 à 12h et de 14 à 16h
- du 17 au 21 septembre de 9 à 12h et de 14 à 16h

Une date d'enlèvement des encombrants par l'AIVE vous sera communiquée lors de votre appel.

**Numéro de téléphone à contacter : 063 38 94 33**

**CES NOUVELLES DISPOSITIONS ONT POUR BUT DE :**

- réduire la quantité de déchets et d'améliorer la qualité du tri
- réduire la facture communale liée à la collecte et au traitement des déchets

**VEILLEZ AUSSI À BIEN TRIER VOS ENCOMBRANTS, POUR RAPPEL :**

<b>Les encombrants</b> parc à conteneurs ou collecte en porte-à-porte		
<b>Acceptés</b>	<b>Refusés</b>	<b>Infos</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• les vieux matelas, fauteuils...</li> <li>• les balatums, moquettes, tapis...</li> <li>• le mobilier en plastique (tables, chaises...)</li> <li>• les plaques d'isolation et de gyproc®</li> <li>• la laine de verre</li> <li>• les gros objets en plastique (seaux, jeux d'enfants)...</li> <li>• ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les sacs remplis de déchets</li> <li>• les encombrants métalliques et en bois</li> <li>• les papiers et les cartons</li> <li>• le verre</li> <li>• les déchets de démolition</li> <li>• les déchets de jardins</li> <li>• les pneus</li> <li>• les déchets dangereux et toxiques</li> <li>• les appareils électriques</li> <li>• les déchets ménagers</li> <li>• les déchets explosifs</li> </ul>	<p>Au lieu de jeter, pensez au réemploi.</p> <p>Pour prolonger la vie de vos objets, vous pouvez :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les réparer</li> <li>• les réutiliser à d'autres fins</li> <li>• les donner</li> <li>• les revendre</li> </ul>



# MON MÉDECIN LES WEEK-ENDS ET JOURS FERIÉS

UN NUMERO UNIQUE



# 1733

TOUS LES WEEK-ENDS  
ET JOURS FÉRIÉS



DE LA VEILLE 20H  
AU LENDEMAIN 8H



SIMPLE

TICKET MODÉRATEUR SI VIGNETTE  
ET CARTE SIS.

PAIEMENT  
ÉLECTRONIQUE  
PAR CARTE  
DE DÉBIT ACCEPTÉ



UN LIEU UNIQUE

AU MAXIMUM À  
30 MINUTES DE  
ROUTE DE VOTRE  
DOMICILE



# ABD

## MAISON DU DIABETE ACTIVITES MARS 2012 en collaboration avec le cpas

Professionnels : Valérie JACQUES et Ingrid KINET. Responsable : Valérie JACQUES (0472/88.75.52).  
Inscription auprès du CPAS : Valérie GAMBY (063/37.20.08)

**Judi 01/03/2012 (9h00) Atelier diététique** : élaboration d'une liste de courses + visite du Delhaize d'Athus (17 rue du Commerce, 6791 Athus). **Rendez-vous** à 9h00 au Pavillon d'action sociale, 51 rue Jean Jaurès à Athus.

Professionnels : Ingrid KINET, diététicienne.

**Judi 15/03/2012 (9h00) Cours de cuisine pour personne diabétique** : préparation et dégustation d'un repas. **Rendez-vous** à 9h00 au Pavillon d'action sociale, 51 rue Jean Jaurès à Athus.

Professionnels : Ingrid KINET, diététicienne.

**Judi 29/03/2012 (19h30) Table de conversation** : discussion et échanges sur le thème du diabète. **Rendez-vous** à 9h00 au Pavillon d'action sociale, 51 rue Jean Jaurès à Athus.

Professionnels : Valérie JACQUES, infirmière en diabétologie.





## Service Accueil et Prévention

# idées reçues



### Service public actif en matière d'assuétudes et de toxicodépendance

- **SOUTIEN** : suivis familiaux et Groupe d'Entraide Parents
- **AIDES** : accueil individuel des usagers et orientation thérapeutique ou médicale
- **PRÉVENTION** : actions préventives diverses et information spécifique « Drogues »

Michaël MATHIEU : 063 / 38 87 16



### « La chicha c'est pas dangereux, c'est naturel ... » Faux!

L'usage de la chicha se développe dans nos régions et pourtant, contrairement à ce qu'on entend souvent, **cette pratique est plus dangereuse que celle de la cigarette**. Concrètement, la chicha se compose d'un fourneau destiné au tabac et de plusieurs tuyaux flexibles dont l'un est relié à un vase à moitié rempli d'eau. Ce passage dans l'eau stoppe une partie de la nicotine et des goudrons tout en refroidissant la fumée qui devient moins irritante. Mais elle ne piège pas le monoxyde de carbone (le CO, gaz très toxique) qui est produit en plus grande quantité que dans une cigarette à cause de cette combustion à basse température. **Le fait que le volume de fumée inspiré pendant une séance de chicha soit bien supérieur à celui d'une cigarette augmente encore cette absorption de toxique**. Et donc **si sa composition** (28% de tabac, 70% de mélasse et arômes de fruits) **annonce 0% de goudron, elle oublie d'indiquer que ceux-ci apparaissent au moment de sa combustion**.

### « Le cannabis, c'est cool, c'est une drogue douce » Faux!

Cool ou pas cool, là n'est pas la question car tout usage de drogues comporte des risques. **Il n'y a pas de drogue dure ou douce, c'est l'usage qu'on en fait qui peut-être « dur » ou « doux » et qui peut déraiper à tout moment** et devenir problématique. Cela dépend des quantités prises, de la fréquence, de la concentration du produit, du mélange éventuel avec d'autres, etc.

Dans certaines situations (surtout en classe, au travail, au volant ou en cas de dépression grave), les effets secondaires peuvent engendrer de réelles difficultés : perte temporaire de la mémoire, déficience de concentration, somnolence, vertige, mauvais trip, etc. Et ce, sans parler des problèmes possibles avec la justice puisque le cannabis reste interdit en Belgique comme dans la plupart des pays Européens.

### « Le cannabis, c'est moins grave que l'alcool » Faux!

Toute consommation qui « dérape » peut être grave. Ne pas savoir commencer sa journée sans fumer un joint est inquiétant, tout comme ne pas pouvoir affronter des difficultés sans boire quelques bières. **A nouveau, ce n'est pas sur le produit qu'il faut se centrer mais sur l'usage qu'on en fait**.

**Vous vous posez des questions sur votre consommation d'alcool ou celle d'un proche ?**

Dans le cadre des plans stratégiques de sécurité et de prévention des communes d'Arlon et d'Aubange,

**Jean Mertens, Conseiller en Alcoologie formé à l'AREAT Euro-Conseil \*, est à votre écoute en toute discrétion.**

**Sur rendez-vous** : les mardis et jeudis matin de 9h00 à 12h00, et le Mardi soir de 17h00 à 20h00 au service ESPAS, rue de la caserne, 40 (angle de la rue de Seymerich) à 6700 ARLON

**Permanence** : le Jeudi après-midi de 14h00 à 19h00 sur le site de la polyclinique Belle-Vue, 39 avenue de la Libération à 6791 Athus

**Les consultations sont gratuites ! Tél. : 0495/22 33 24**

(\*) Association pour la Recherche et l'Enseignement en Alcoologie et sur les Toxicomanies (France)



# INTERVENTION DU FONDS SOCIAL CHAUFFAGE



**Geste Chaleureux**  
en collaboration avec BRAFCO,  
FRCE et les Tailleurs d'énergie

## Sur quels combustibles porte l'intervention ?

L'intervention porte sur la facture payée pour l'achat d'un combustible domestique (gasoil de chauffage) à la pompe ou en vrac (dans l'optique de remplir une citerne à domicile), de pétrole lampant à la pompe et de gaz propane en vrac livré à domicile en grosses quantités (dans une citerne, pas en bonbonnes). La livraison doit être faite entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2012.

## Qui a droit à cette intervention financière ?

Les personnes bénéficiaires d'une intervention majorée d'assurance soins de santé. A noter que le montant des revenus annuels bruts imposables du ménage est plafonné à 16.306,33 €, majoré de 3.018,74 € (pour les demandes introduites à partir du 1<sup>er</sup> février 2012) par personne à charge\*. Toutefois le montant des revenus nets pour être considéré comme personne à charge doit être inférieur à 2.890 € sans prendre en compte les allocations familiales et les pensions alimentaires pour enfant.

\* Pour être considérée comme une personne à charge, les revenus nets doivent être inférieurs à 2.830,00 €, sans prendre en compte les allocations familiales et les pensions alimentaires pour enfants.

## A combien s'élève l'intervention ?

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents par litre; Ce montant dépend du prix facturé du combustible. Plus le prix est élevé, plus l'intervention est importante. Le Fonds intervient pour un maximum de 1500 litres par période de chauffe et par famille. Pour les personnes qui se chauffent au mazout ou au pétrole lampant acheté à la pompe, le Fonds a prévu une intervention forfaitaire de 210 €. Un seul ticket suffit pour prétendre à l'allocation forfaitaire.

## Comment réclamer cette intervention ?

Vous devez introduire votre demande auprès du CPAS de votre commune dans les 60 jours suivant la livraison. Le CPAS vérifiera :

- si l'adresse figurant sur la facture correspond à l'adresse de livraison et à l'adresse où vous résidez habituellement.



## Le CPAS vous demandera de présenter les documents suivants :

- Dans tous les cas, une copie de la facture ou du bon de livraison. Si vous habitez dans un immeuble à plusieurs appartements, vous devez demander au propriétaire ou au gérant de l'immeuble une copie de la facture et une attestation avec mention du nombre d'appartements auquel se rapporte la facture.
- votre carte d'identité,
- à la demande du CPAS la preuve des revenus du ménage (le dernier avertissement extrait de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente d'allocation sociale,...)

## Où trouver des informations complémentaires ?

- **AUPRÈS DU CPAS**  
Mme Yolande DAUWE  
39 avenue de la Libération  
6791 Athus  
Tél.: 063/ 37 20 00  
Fax: 063/ 37 20 10
- **SUR LE SITE**  
[www.fondschauffage.be](http://www.fondschauffage.be)
- **AU NUMÉRO GRATUIT**  
0800/90 929.







# Wallonie

Week-Ends Bienvenue

[www.walloniebienvenue.be](http://www.walloniebienvenue.be)



## les wallons vous ouvrent leurs portes

Ces 21 et 22 avril 2012, la Commune d'Aubange, le Syndicat d'Initiative d'Aubange, mais aussi des associations et des passionnés des 7 localités de notre commune seront au cœur de l'activité « **Wallonie, Week-end Bienvenue** » organisée par le Ministère du Tourisme.

**Vous êtes un collectionneur ? un artiste ? un artisan ? un commerçant ? un mouvement associatif ? une entreprise ?** Vous souhaitez faire découvrir vos réalisations ou collections, le patrimoine culturel et historique de nos localités ou la richesse de notre nature et de nos produits du terroir ?

**Alors n'hésitez pas à devenir, l'espace d'un week-end, les ambassadeurs d'un accueil convivial et à nous faire découvrir vos passions !**

Si vous êtes prêts à **ouvrir gratuitement, l'espace d'un week-end de 10 h à 18 h**, les portes de votre association, de votre maison, de votre magasin ou entreprise, de votre atelier, n'hésitez pas à contacter le comité d'organisation.

**La promotion de l'activité sera assurée au niveau national** dans le cadre de l'opération « Wallonie, Week-end Bienvenue » et par la distribution d'un dépliant informatif sur l'ensemble de la commune ainsi que par les contacts du comité organisateur avec les médias locaux et provinciaux.

### Adresses de Contact :

Maryse Perrin, Syndicat d'Initiative d'Aubange,  
rue de Clémarais, tél. : 063/38.86.54, si-aubange@skynet.be

Christian Binet, échevin du tourisme et de la culture,  
tél. : 0495/26.14.18, c.binet@tvcablenet.be



Wallonie



Wallonie-Bruxelles Tourisme  
WBT 1000



SUPPRESSE



# PRIX LITTÉRAIRE JEAN LEBON



Le jury a récompensé deux manuscrits : ceux de Laurence Hesse et de Jean-Paul Dondelinger pour le prix Jean Lebon 2011.

Plus que d'habitude encore, Georges Jacquemin a pris la précaution d'expliquer, en détail la procédure anonyme qui caractérise le prix Jean Lebon, une combinaison d'enveloppe, de chiffres et de lettres que le jury identifie après avoir déterminé les manuscrits retenus. C'est que cette année, si à côté du véritable Prix, attribué à l'unanimité à **Laurence Hesse** d'Arlon, un prix spécial a été remis à **Jean-Paul Dondelinger**, le Bourgmestre d'Aubange.

Neuf manuscrits travaillés sur le thème de la nouvelle historique avaient été reçus par les bibliothécaires pour être donnés en lecture à Georges Jacquemin, Claire Lebon, Maryline Schneider, Arnold Baillieux, Christian Binet, Roland Colleaux, Jean-Luc Geoffroy, Louis Goffin et Paul Mathieu, constituant le jury 2011.

Le prix Jean Lebon (d'une valeur de 1500 €) est donc attribué à « **Évariste** ». Dans la première partie de son texte, Laurence Hesse, une professeur de mathématique d'Arlon, tente d'expliquer l'amertume de la vie d'Évariste Galois, un brillant mathématicien français du début du XIX<sup>e</sup> siècle, que vraisemblablement seuls les initiés connaissent. La suite est consacrée à une dernière lettre du frère qui raconte à leur mère les dernières heures de celui qui mourra au cours d'un duel à l'âge de 20 ans. « Le relief et la puissance développés au cours du récit sont exceptionnels », dira le président Jacquemin.

## Un docu fiction réaliste

Si la scientifique Laurence Hesse débute l'écriture il n'y a que trois ans, par contre Jean-Paul Dondelinger a déjà commis plusieurs ouvrages, débutant même sa carrière comme correspondant de presse pour la « Cité » au cours des événements de septembre 1977.

Ce n'est pas l'usine d'Athus qui l'a inspiré mais des faits réels, ceux qu'ont vécus des proches lors des déportations. Entre juin

43 et mars 45, il propose, selon Maryline Schneider, un « docu-fiction réaliste présentant le destin des travailleurs de force dans les mines, la vie dans les baraquements ». L'auteur est passionné par la région et l'histoire. « Essen 45 » débute à la gare d'Athus. On y retrouve des lieux connus, le cinéma Perbal (tiens, c'est justement dans cette salle que l'on remet les prix), l'usine de Rodange. Il emporte un prix de 750 €. Les prix sont destinés à couvrir, en partie, les frais d'impression de l'ouvrage.

Pour la remise des prix de cette édition 2011, une nouvelle formule a été mise en place par les organisateurs : des intermèdes d'animation théâtrale proposés par le théâtre du Grand Asile, sur le thème de « cocktail Molotov », une pièce de Zilber Karevski, un auteur lorrain, déjà deux fois, en 2000 et 2006, lauréat du prix Jean Lebon.







## REGLEMENT DU PRIX JEAN LEBON 2012

1. L'Administration Communale d'AUBANGE organise un prix littéraire annuel à la mémoire de Jean LEBON, ancien échevin et écrivain renommé.
2. En 2012, ce 23<sup>ème</sup> prix sera attribué à l'auteur d'une nouvelle ayant pour **thème « Justice »**.
3. La nouvelle sera écrite en langue française. Elle comportera un **maximum de 20 pages A4, recto uniquement**, présentées sous format Word avec double interligne, police de caractère Arial 12. Les manuscrits seront paginés et assemblés.
4. Le prix est ouvert aux **personnes majeures**. L'auteur devra obligatoirement être domicilié ou né sur les territoires de la **Province de Luxembourg, du Grand-Duché de Luxembourg, des Ardennes et de la Lorraine Françaises**.
5. Les lauréats ne pourront concourir pendant les 5 années qui suivent l'attribution du prix Jean Lebon.
6. Chaque participant ne pourra présenter qu'un seul manuscrit et devra en envoyer dix exemplaires anonymes.
7. Il joindra à ceux-ci une enveloppe cachetée, renfermant ses coordonnées (adresse complète, n° de téléphone et/ou de portable, adresse e-mail) ainsi qu'une copie de sa carte d'identité, et sur laquelle figurera un mot de 7 lettres et un nombre de 2 chiffres, à reproduire également au verso des exemplaires qui participent au prix.
8. La Commune d'AUBANGE s'engage à couvrir les frais d'édition de l'œuvre lauréate pour un montant de 1500€ sur présentation d'une facture d'éditeur ou d'imprimeur. Le jury décidera éventuellement d'attribuer un prix spécial d'un montant de 750€.
9. Un jury est constitué sur l'initiative du Collège Communal.
10. Les membres du jury ne peuvent participer au concours.
11. La proclamation des résultats se fera en novembre 2012. Les candidats seront personnellement invités à la remise du prix.
12. Les manuscrits doivent être adressés à : Administration Communale d'Aubange - Bibliothèque Hubert JUIN - Prix Jean Lebon - rue Haute, 22 - 6791 ATHUS.
13. La **date limite pour l'envoi des manuscrits est fixée au MARDI 25 SEPTEMBRE 2012**, le cachet de la poste faisant foi. Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables d'erreur de date.
14. Les frais d'expédition sont à charge du participant.
15. Les manuscrits ne seront pas rendus.
16. La participation est libre et gratuite.
17. Le fait de participer au concours implique l'acceptation du présent règlement.
18. Les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés souverainement par le jury.





Centre  
Culturel  
d'Aubange

Le 1<sup>er</sup> semestre

# 2012

en un coup d'œil

Plus d'infos sur [www.ccathus.be](http://www.ccathus.be)

## Février

2	20 h 15	Étreintes brisées (vostfr)	Le Ciné des 4 Jedis
4	20 h 15	An Orange Car, Crashed + The Straws	Concerts
9	20 h 15	Le labyrinthe de Pan (vostfr)	Le Ciné des 4 Jedis
10	20 h 15	Insolent.be – Philippe Greisch	Cabaret d'humour
16	20 h 15	Intacto (vostfr)	Le Ciné des 4 Jedis
18	21 h	To Zanarkand	Bal folk
23	20 h 15	Volver (vostfr)	Le Ciné des 4 Jedis
25	20 h 15	Daniel Hélin	Concert
26	15 h	Tempête de boulettes géantes	Ciné en famille

## Mars

### Attention au changement de date pour le spectacle ci-dessous

3	20 h 15	On vit peu, mais on meurt longtemps	Théâtre
2 > 15	9 h 30 - 17 h 30	Women... quand les femmes s'affichent	Expo
8	20 h 15	Water – La femme oubliée	Le Ciné des 4 Jedis
9-10	20 h 15	Cocktail Molotov	Théâtre
15	20 h 15	Caramel (vostfr)	Le Ciné des 4 Jedis
17 > 30	9 h 30 - 17 h 30	Une femme, une voix	Expo
22	20 h 15	Fleur du désert (vostfr)	Le Ciné des 4 Jedis
24	20 h 15	Vous vous trompez	Théâtre
29	20 h 15	Persepolis	Le Ciné des 4 Jedis

## Avril

4	18 h	Dragons	Ciné en famille
20	20 h 15	La tête en friche	Ciné club
27	20 h 15	Plats nets à vendre	Théâtre

## Mai

6	départ 11 h 45	MUDAM (Musée d'Art Moderne) Lux.	Visite
11	20 h 15	Invictus	Ciné club

## Mai – juin

-	-	L'habitat rural lorrain	Évènement
---	---	-------------------------	-----------

## Juin

3	départ 6 h 45	Journée découverte à Tongres	Visite
9	20 h 15	Au pied de la lettre (au Clémaraire à Aubange)	Évènement



4/02



10/02



25/02



3/03



24/03



27/04





Bientôt en vacances à l'étranger avec vos enfants?

N'oubliez pas de demander à temps\* la Kids-ID auprès de votre commune!



\* La procédure dure en moyenne deux semaines  
Contactez votre commune ou consultez le site [www.ibz.rn.fgov.be](http://www.ibz.rn.fgov.be)

ibz .be

### Qu'est-ce que la Kids-ID ?

- Un document d'identité pour les enfants belges entre 0 et 12 ans

### Pourquoi une Kids-ID ?

- Carte d'identité bien sécurisée pour enfants de moins de 12 ans.
- Document de voyage valable en Europe et dans quelques autres pays.
- Système de cascade téléphonique « allo-parents » permettant à un enfant perdu de reprendre rapidement contact avec sa famille.

### Comment la demander ?

Les parents ou les personnes exerçant l'autorité parentale en font la demande auprès de leur administration communale (accompagnés de l'enfant et munis d'une photo d'identité).

### Quand la demander ?

Au moins 2 semaines avant le départ à l'étranger. Attention ! dans la pratique, au moins 4 semaines avant le départ à l'étranger

### Durée de validité ? 3 ans

### Prix et délais de livraison :

Procédure de demande	Délai de livraison	Prix
Procédure normale	2 semaines (en moyenne)	3 Euro
Procédure d'urgence	3 jours	106 Euro
Procédure d'extrême urgence	2 jours	170 Euro

**Dans des cas exceptionnels\*** vous pouvez demander un certificat d'identité provisoire pour enfants qui peut être retiré le jour même auprès de la délégation régionale du Registre national établie dans le chef-lieu de province. Ce document n'est valable que 2 mois et ne peut être utilisé que dans un certain nombre de pays.

### \* Par situation exceptionnelle on entend :

- circonstances exceptionnelles dans lesquelles vous ne pouviez clairement pas savoir au préalable que vous deviez partir à l'étranger avec votre (vos) enfant(s). Par exemple en cas de décès, d'opération d'urgence à l'étranger, ou un autre cas de force majeure reconnu par la délégation régionale du Registre national;
- lorsqu'une Kids-ID a été demandée quinze jours au préalable voire plus mais que la commune n'a pas pu recevoir la carte dans les délais;
- si votre enfant a déjà une Kids-ID mais que ce document a été perdu, volé ou irrémédiablement endommagé 15 jours avant votre départ à l'étranger.

Demandez plus d'informations à votre commune ou consultez le site Internet [www.ibz.rn.fgov.be](http://www.ibz.rn.fgov.be)



# Aux urnes citoyens!

## ELECTIONS COMMUNALES DU 14 OCTOBRE 2012

### POUR QUI VOTE-T-ON ?

Ce 14 octobre 2012, les électeurs sont appelés à élire leurs futurs conseillers communaux. Cette élection permet de choisir ceux qui auront pour mandat de gérer l'échelon institutionnel le plus proche du citoyen, à savoir la Commune. Les élections communales permettent de mettre en place le Parlement de la Commune c'est-à-dire le Conseil communal et c'est de ce Parlement de la commune qu'est issu le Collège communal, véritable gouvernement chargé de la gestion quotidienne de toutes les questions de compétence communale.

### QUI PEUT VOTER ?

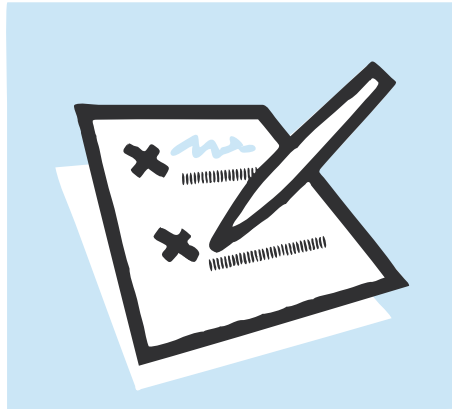
#### Les citoyens belges

##### Conditions à remplir :

- Etre de nationalité belge au plus tard le 1<sup>er</sup> août 2012 ;
- Avoir 18 ans accomplis le 14 octobre 2012 (jour de l'élection) ;
- Etre inscrit au registre de la population de la commune d'Aubange au 1<sup>er</sup> août 2012 ;
- Jouir, au 14 octobre 2012 (jour de l'élection), de tous ses droits civils et politiques.

#### Les citoyens étrangers ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne

Tout ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne peut voter à condition de remplir les conditions légales et de s'être préalablement inscrit



*Les personnes qui se sont inscrites pour les élections communales de 2000 ou de 2006 ne doivent plus se réinscrire comme électeur pour les élections communales 2012*

##### Conditions à remplir :

- Etre ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne;
- Avoir 18 ans accomplis le 14 octobre 2012 (jour de l'élection) ;
- Etre inscrit au registre de la population ou des étrangers de la commune d'Aubange au 1<sup>er</sup> août 2012 ;
- Jouir, au 14 octobre 2012 (jour de l'élection), de tous ses droits civils et politiques ;
- Etre inscrit sur la liste des électeurs au plus tard le 31 juillet 2012 ;

**Pour s'inscrire, il faut compléter le formulaire disponible au service population** (*Modèle de la demande que les citoyens non belges de l'Union européenne qui ont établi leur résidence principale en Belgique doivent introduire auprès de la commune de cette résidence principale s'ils souhaitent être inscrits sur la liste des électeurs dressée en prévision des élections communales*) et le remettre le 31 juillet 2012 au plus

tard au « **Bureau Population** » de l'administration communale.

#### Les citoyens étrangers ressortissants d'un Etat hors de l'Union européenne

Tout ressortissant d'un Etat hors de l'Union européenne résidant depuis au moins cinq ans en Belgique peut voter à condition de remplir les conditions légales et de s'être préalablement inscrit

*Les personnes qui se sont inscrites pour les élections communales de 2000 ou de 2006 ne doivent plus se réinscrire comme électeur pour les élections communales 2012*

##### Conditions à remplir :

- Résider en Belgique avec un titre de séjour légal et de manière ininterrompue depuis au moins 5 ans, soit au minimum depuis le 31 juillet 2007;
- Avoir 18 ans accomplis le 14 octobre 2012 (jour de l'élection) ;
- Etre inscrit au registre de la population ou des étrangers de la commune d'Aubange au 1<sup>er</sup> août 2012 ;
- Jouir, au 14 octobre 2012 (jour de l'élection), de tous ses droits civils et politiques ;
- Etre inscrit sur la liste des électeurs au plus tard le 31 juillet 2012 ;

**Pour s'inscrire, il faut compléter le formulaire disponible au service population** (*Modèle de la demande que les citoyens non belges hors Union européenne qui ont établi leur résidence principale en Belgique doivent introduire auprès de la*





*commune de cette résidence principale s'ils souhaitent être inscrits sur la liste des électeurs dressée en prévision des élections communales)* et le remettre le 31 juillet 2012 au plus tard au « **Bureau Population** » de l'administration communale. Une déclaration sur l'honneur par laquelle vous vous engagez à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales figure dans le formulaire d'inscription.

## QUI PEUT ETRE ELU ?

### Condition de nationalité :

- Etre belge ou ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union européenne.

Le mandat de **Bourgmestre** ne peut être occupé par un ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union européenne. Seuls les citoyens belges ont accès à l'exercice du mandat de Bourgmestre.

### Condition d'âge :

- Avoir 18 ans accomplis, le 14 octobre 2012 (jour des élections)

### Condition de résidence :

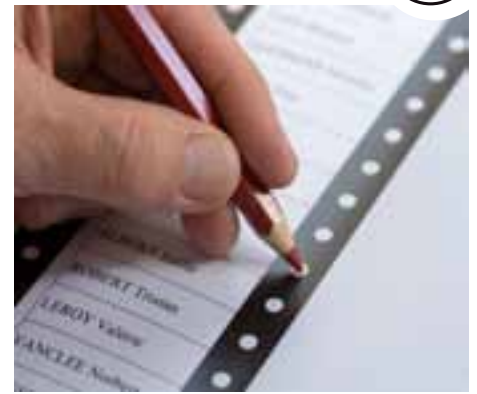
- Etre inscrit au registre de la population ou des étrangers de la commune d'Aubange au 1<sup>er</sup> août 2012

### Jour de ses droits civils et politiques :

- Jouir, au 14 octobre 2012 (jour de l'élection), de tous ses droits civils et politiques
- Les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne qui sont déchus du droit d'éligibilité en vertu d'une décision prononcée dans leur Etat d'origine ne peuvent pas se porter candidat aux élections communales en Belgique.

## IMPORTANT A SAVOIR

- En Belgique, le vote est obligatoire, les électeurs qui n'auront pas rempli leur obligation de vote, sans raisons valables commandées par des circonstances exceptionnelles, pourront se voir infliger, entre autre, des peines d'amendes par les tribunaux compétents. Cette obligation de vote s'applique aux électeurs non-belges qui ont obtenu l'agrément en qualité d'électeur et qui à ce titre sont inscrits sur la liste électorale.
- Le vote par procuration reste une possibilité pour les personnes qui, dans des circonstances exceptionnelles, ne peuvent se rendre au bureau de vote le jour de l'élection. Les citoyens sont invités à s'adresser à l'Administration communale pour obtenir de plus amples informations quant à la procédure de vote par procuration.
- La désignation comme membre d'un bureau de vote constitue une obligation légale à laquelle tout citoyen désigné doit répondre. Ne pas répondre à cette obligation ou tenter de s'y soustraire expose à une peine d'amende importante (jusqu'à 1000 euros d'amende).
- Le jour de l'élection, il faut se rendre au bureau de vote avec une pièce d'identité (carte d'identité) en cours de validité.



## PRATIQUEMENT, COMMENT S'INSCRIRE POUR LES NON-BELGES ?

### OÙ ?

Administration communale d'Aubange,  
« Bureau Population »  
22 rue Haute, 6791 Athus

### QUAND ?

Ouverture quotidienne des Bureaux  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h - 13h30 à 16h30  
et le samedi de 9h à 11h.

### JUSQU'À QUAND PUIS-JE M'INSCRIRE ?

Au plus tard le 31 juillet 2012

### COMMENT ?

En se présentant à l'Administration communale pour remplir la demande d'inscription ad hoc.

### BESOIN D'INFORMATION COMPLEMENTAIRE ?

#### S'adresser :

Au Secrétaire communal :  
**M. Tomaso ANTONACCI**  
tél. : 063 38 12 50

Au Chef du Service Population :  
**M. Fidèle NDESHYO**  
tél. : 063 38 12 70

Au Bureau Population :  
tél. : 063 38 12 60 ou  
tél. : 063 38 12 61

**Mlle Florence Gofflot**  
tél. : 063 38 12 56





# Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre santé !

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors : tout le monde est le bienvenu !

**Pas besoin d'être sportif**

**Pas besoin de savoir courir**

**La formation débute du niveau zéro !**

Les séances se déroulent au rythme d'une, deux ou trois fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied.

**Ne ratez pas la première séance** et la remise de votre carnet d'entraînement personnalisé.

Les séances sont placées sous l'autorité d'un entraîneur afin d'adapter leur contenu à la forme de chaque participant. Un diplôme de réussite sera également remis à l'issue du programme. Pas de compétition en vue. Les objectifs du programmes ont contenus dans ces deux mots : santé et convivialité.

**Courez nous rejoindre !**



## ORGANISATION :

Centres Sportifs Locaux d'Aubange et de Musson

**OBJECTIFS :** niveau 1 = de 0 à 5 km (en 12 semaines)

niveau 2 = de 5 à 10 km (en 12 semaines)

niveau 3 = de 10 à 15 km (en 12 semaines)

niveau 4 = de 15 à 20 km (en 12 semaines)

## DATE :

Plusieurs sessions sont proposées tout au long de l'année :

- janvier, (niveaux 2-3-4)

- mars-avril (tous niveaux)

- septembre (tous niveaux)

**CONTACT :** Olivier BIVER : 0471/46.44.96  
Elsa WAUTHIER : 063/67.53.72



GARMIN



SUDPRESSE

Zatigekmagache.com





# Initiation Marche Nordique Nordic Walking

**Plus que de la marche avec batons,  
des bienfaits sur le corps et l'esprit**

S'agissant d'un sport doux, **technique** et complet, **il convient à tous**, de 7 à 77 ans (et plus bien sûr) **mêmes aux personnes convalescentes.**

Il renforce les fonctions respiratoires et cardiaques. Il soulage les genoux et le dos. **Il fait travailler 80% des muscles du corps.** On dépense **2 fois plus de calories qu'en marche normale.** En raison de la meilleure oxygénation, le cerveau est irrigué plus sainement ce qui augmente vos capacités cérébrales.

Tout au long de l'année, le Centre Sportif Local propose des modules de 6 séances de 1h30 d'initiation. Prochaine session : mercredi 29 février

**Renseignements :**

Olivier BIVER – 063 38 12 77 - 0471 46 44 96 - [centresportiflocal.aubange@gmail.com](mailto:centresportiflocal.aubange@gmail.com)



## Mérite Sportif de la Commune d'Aubange

**Cette nouvelle année 2012 est pour nous l'occasion de remettre à l'honneur nos sportifs et dirigeants sportifs ayant obtenu de bons résultats durant cette saison 2010-2011.**

**Nous vous invitons donc à rentrer d'éventuelles candidatures pour l'attribution des récompenses sportives communales pour la saison 2010-2011 (renseignez-vous au préalable auprès de votre club afin d'éviter les doubles candidatures).**

Les différentes candidatures présentées doivent être faites en utilisant de préférence le document approprié et peuvent être celles :

- d'un(e) sportif(ve) à titre individuel dont les résultats durant l'année écoulée furent particulièrement marquants
- d'un(e) sportif(ve) ou d'un(e) dirigeant(e) dont la correction, le fair-play ou le dévouement aura été particulièrement remarquable durant la saison sportive écoulée ou sur toute la durée de sa carrière
- d'un club sportif ou d'une équipe dont les résultats ou le travail accompli durant l'année écoulée auront été particulièrement marquants

**Ces candidatures doivent être rentrées pour le 1<sup>er</sup> mars 2012 au plus tard à l'adresse figurant au dos du document adéquat téléchargeable, ainsi que le règlement, sur le site de la Commune ou disponible au Service des Sports.**



# STAGES SPORTIFS DE PÂQUES

ORGANISÉS PAR LE CENTRE SPORTIF LOCAL AUBANGE - ATHUS

## PSYCHOMOTRICITÉ :

**de 2,5 ans à 5 ans**

(L'enfant doit être propre).

En alternant les séances de sport et les moments de détente, votre enfant va apprendre à coordonner ses mouvements, à se situer dans l'espace, à se découvrir dans un apprentissage ludique.

**LIEU :** Centre Sportif du Clémarais - Aubange.

**DATES :** du 2 au 6 avril  
et du 10 au 13 avril.

**HORAIRE :** de 9H00 à 16H00.  
Possibilité de 1/2 journée



(de 9H00 à 12H00)

## MULTISPORTS JUNIOR :

**de 5 ans à 7 ans**

Une multitude d'activités sportives seront proposées à votre enfant afin de l'initier aux joies du sport, allant de la manipulation de ballon à la gymnastique en passant par le hockey et différents sports collectifs favorisant l'aspect social lié aux sports.

**LIEU :** Centre Sportif du Clémarais - Aubange.

**DATES :** du 2 au 6 avril  
et du 10 au 13 avril.

**HORAIRE :** de 9H00 à 16H00.

## MULTISPORTS :

**de 7 ans accomplis  
à 14 ans**

Du perfectionnement de sports traditionnels (basket-ball, handball, volley-ball, badminton, athlétisme...) à la découverte et l'initiation de sports originaux (bonker-ball, bumball, snag-golf, kendo, ultimate frisbee, vtt ...), votre enfant fera un tour du monde très ludique des différentes disciplines sportives existantes. Une fois par jour, il s'adonnera également aux joies des sports aquatiques tels que la natation, bien évidemment, mais aussi le water-polo, le sauvetage et d'autres activités toutes aussi ludiques.

**LIEU :** Centre Sportif du Joli-Bois - Athus.

**DATES :** du 2 au 6 avril  
et du 10 au 13 avril.

**HORAIRE :** de 9H00 à 16H00.  
Remarque : prévoir tous les jours les affaires de piscine (port du bonnet obligatoire) ainsi que des affaires pour l'extérieur (vieilles chaussures et vieux vêtements pour les activités dans le bois).

## RENSEIGNEMENTS :

**Olivier BIVER :** 0032 63 38 12 77  
ou 0032 471 46 44 96

### TARIF :

- 50€ pour la semaine du 2 au 6 avril
- 40€ du 10 au 13 avril (pas de stages le lundi de Pâques).



- Pour le stage de psychomotricité, en cas de demi-journée, le prix est fixé à 30€ pour la semaine du 2 au 6 avril

- 25€ du 10 au 13 avril.

- **Le deuxième enfant d'une même famille bénéficie d'une réduction de 5€ sur le montant de son inscription** (pour les journées complètes). Ce prix comprend, en plus de l'inscription, de l'eau ou de la grenadine aux pauses et une photo souvenir (prise le premier jour du stage).

### QUE FAUT-IL PRÉVOIR :

Pour que l'activité se déroule dans les meilleures conditions possibles, nous vous demandons d'habiller votre enfant avec une tenue sportive facilitant le mouvement (pas de "jeans") et de le chausser d'une paire de baskets ou de pantoufles de gymnastique. Prévoyez également une paire de chaussures pour l'extérieur en cas de bon temps. Prévoir une casquette en cas d'activités extérieures. Prendre son casse-croûte pour dîner et ses collations pour les pauses.

### INSCRIPTIONS :

Centre Sportif du Joli-Bois - Rue de la Piscine à Athus Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 13h30 à 17h30.

Payement à l'inscription.

Pas d'inscription par téléphone. En cas de désistement, remboursement uniquement sur certificat médical.



## LES MERCREDIS DU SPORT

**Envie de te dépenser,  
de faire du sport ?**

Le Centre Sportif Local d'Aubange te propose des **activités sportives à prix démocratiques les mercredis après-midis à partir du mercredi 29 février au centre sportif de Clémarais à Aubange.**

Ces après-midis te feront découvrir différents sports connus mais aussi des disciplines méconnues, voire inconnues du grand public.

Des sports de compétitions aux sports loisirs, en passant par les sports nouveaux, chacun y trouvera son bonheur. Si tu aimes les défis, que tu as envie de découvrir des sports passionnants, rejoins-nous vite...

**Groupe 8-12 ans :**  
de 13h30 à 14h45

**Groupe 12 ans et plus :**  
de 15h à 16h15

**Information :** Olivier BIVER,  
063 38 12 77 ou 0471 46 44 96  
[centresportiflocal.aubange@gmail.com](mailto:centresportiflocal.aubange@gmail.com)



## LES CHARMES DE NOËL À AUBANGE

Organisé pour la troisième année consécutive par la « MJ », le marché de Noël d'Aubange a tenu toutes ses promesses lors du week-end du 9, 10 et 11 décembre.

Bien aidé par une météo froide et sèche (mais qui ne le fut plus guère depuis lors!- et qui ne le resta guère longtemps), le petit village de chalet de bois implanté sur la place Gigi fut rythmé par une douce animation le temps d'un week-end.

Entre produits de bouche de circonstance (vin chaud, crêpes, hamburgers et même champagne !) proposés par les jeunes et par les commerçants du coin, le public pouvait également trouver son bonheur pour garnir le dessous du sapin. bercé par des musiques de Noël, le marché fut également rythmé le samedi par les riffs de Shooting Stars et leur set orienté « Beatles » qui a plu à un public venu en masse (vite rejoint par les paroissiens sortaient de l'office) puis ensuite par les beats de Switch on the Sound, jeune DJ Athusien qui plaît partout où il passe. Vu la qualité de l'accueil nul doute que le Père Noël, ses ânes repassera encore une fois par Aubange l'année prochaine.

## « C'EST QUI LES PATRONS ? »

Et oui, c'est cette équipe au nom prédestiné qui a remporté le tournoi de mini-foot de la MJ qui s'est tenu le samedi 3 février au Joli Bois.

Faisant face à forte confrontation, les joueurs Messancéens ont remporté de haute lutte la finale qui les opposait à l'équipe du pavillon d'action sociale d'Athus. Une journée placée sous le signe du fair-play, la preuve en étant que les champions du jour ont invité leurs plus coriaces adversaires pour un spaghetti qui se tiendra à la maison des jeunes et qui promet déjà ! Affaire à suivre...

## DE L'IMPRO À LA MJ POUR PÂQUES

Planète J organise du mercredi 4 au vendredi 6 avril un stage d'improvisation théâtrale pour les ados.

Tu n'y connais rien ? Hé bien c'est fait pour toi puisqu'il s'agira d'une initiation donnée par une animatrice de la fédération belge d'improvisation amateur. L'impro, c'est la maîtrise de l'espace mais aussi de ton corps, le respect de l'autre, de ses désirs et de ses mouvements. Un échange perpétuel entre le lâcher prise et le contrôle !

Le stage aura lieu du 4 au 6 avril, de 10h à 17h, avec activités sportives le matin. PAF : 15 euros pour les 3 jours. Repas non compris. Si tu es intéressé, inscris toi vite au 063/237673.





# ECHEC À L'ÉCHEC

**DU 2 AU 6 AVRIL 2012, 1<sup>ÈRE</sup> SEMAINE  
DES VACANCES DE PÂQUES**

Deux échecs en math et en sciences lors des examens de Noël. Des craintes en français pour l'année prochaine. Une Matière mal comprise. Remise à niveau.

« Les jeunesses scientifiques de Belgique », bien conscientes du problème, tentent chaque année d'aider les jeunes à trouver une réponse efficace à leurs problèmes scolaires en organisant les ateliers de rattrapage « Echech à l'échech ».

Les sessions se dérouleront dans les locaux de l'Institut Cardijn-Lorraine, Aumôniers du Travail à Arlon.

Inscriptions, Jeunesses scientifiques de Belgique : en ligne sur [www.jsb.be](http://www.jsb.be) ou Tél: 02/537.03.25

Début des inscriptions le 6 février 2012

Clôture des inscriptions le 23 mars 2012.

## ORGANISATION DES ATELIERS

Ceux-ci s'adressent aux étudiants du secondaire qui désirent renforcer l'une ou l'autre matière. Le fait que l'enseignant n'est pas la personne qui sanctionnera le jeune fait que ce dernier ose plus montrer ce qu'il ne comprend pas.

Ils se tiennent à raison de 1h15 de cours par jour et par discipline pendant 5 jours.

Les étudiants sont groupés par année scolaire et par discipline. Les groupes sont limités à 10 étudiants maximum.

## DE LA 1<sup>ÈRE</sup> À LA RHÉTO

Français - Mathématiques (Algèbre et Géométrie) - Anglais - Néerlandais - Allemand (Arlon uniquement) - Sciences (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année) - Chimie physique et biologie (3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>) et Méthode de travail.

## ATTENTION:

**La session d'été** d'échech à l'échech se déroulera du mercredi 1<sup>er</sup> août au mardi 14 août 2012 à **Arlon, Paliseul et Virton** (Inscriptions du 20/6 au 20/7).



# DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS VÊTEMENTS !

Vos armoires débordent de vêtements que vous ne portez plus ? C'est le moment de faire le tri et de leur offrir une seconde vie. Déposez-les dans une bulle à textile Terre.

## QUE DÉPOSER DANS LES BULLES ?

Pour un don efficace, veillez à la propreté des vêtements (n'oubliez pas qu'ils seront portés par d'autres personnes) et emballez-les dans un sac en plastique.

Votre commune compte plusieurs bulles à vêtements; pour localiser la bulle la plus proche de chez vous, rendez-vous sur



[WWW.TERRE.BE](http://WWW.TERRE.BE)

Tél : 04 240 58 58

## EMPLACEMENT DES BULLES SUR LA COMMUNE

**Aubange**, rue du Stade  
(À l'ancienne gare, près des bulles à verre)

**Aubange**, rue de la Cité  
(Près des bulles à verre)

**Aubange**, rue des Merles  
(Près des bulles à verre)

**Battincourt**, rue du Berceau d'Or  
et Rue de la Belle Vallée  
(Près des bulles à verre)

**Athus**, rue de la montagne  
et rue de l'athénée  
(Près des bulles à verre)

**Athus**, place des Martyrs  
(Près des bulles à verre)

**Halanzuy**, rue de la Motte  
(Près des bulles à verre)

**Halanzuy**, rue Jules Barry  
(Près des bulles à verre)







## Conseils communaux des 29 août, 26 septembre, 26 octobre et 28 novembre et 19 décembre 2011

### SEANCE DU 29 AOUT 2011

#### Le Conseil communal a :

- approuvé les comptes 2010 de la Commune d'Aubange;
- approuvé les modifications budgétaires n°1 ordinaire et extraordinaire du budget 2011 de la Commune d'Aubange;
- approuvée l'intervention communale dans le déficit 2010 de la MRS St-Antoine :
  - 16.997,19 euros;
- approuvé la cotisation AMU 2011 :
  - 94.694,69 euros;
- approuvé le compte 2010 de la Fabrique d'Eglise d'Aubange :
  - recettes : 58.953,32
  - dépenses : 49.987,87
  - boni : 9.965,45;
- approuvé les subventions communales à attribuer au Centre Culturel d'Athus pour 2011 et 2012 :
  - subvention 2011 : 66.280 euros
  - subvention 2012 : 75.700 euros;
- approuvé le compte 2010 de l'église protestante d'Arlon :
  - recettes : 15.031,35
  - dépenses : 11.955,55
  - boni : 3.075,80;
- approuvé le budget 2012 de l'église protestante d'Arlon :
  - intervention communale,  $4.778,19 \times 6,86\% = 327,78$  euros;
- décidé d'acquérir des parts sociales dans le capital des Habitations Sud Luxembourg :
  - 180 parts cédées par ELECTRABEL
  - 20.000 parts cédées par ARES;
- décidé d'acquérir du mobilier pour la salle de musique située au-dessus de la bibliothèque d'Aubange :
  - montant total : 864,43 euros HTVA;
- décidé d'acquérir quatre appareils photos pour divers services communaux :
  - montant : 569,93 euros TTC;
- approuvé le devis pour la réfection des façades de la piscine du Joli-Bois à Athus :
  - montant : 12.165,00 euros HTVA;
- approuvé le cahier spécial des charges pour la fourniture et la pose de vitrines à l'ancienne gare de Halanzy;
- approuvé le devis Interlux pour le placement de luminaire afin de sécuriser la zone sise à l'arrière du Centre Culturel à Athus :
  - montant : 873,17 euros TTC;

- approuvé le devis Interlux pour le remplacement des luminaires vétustes à l'entrée de l'ancien cimetière rue du Centre à Athus :
  - montant : 3.095,51 euros TTC;
- approuvé notre projet de candidature modifié dans le cadre du droit de tirage
  - entretien des voiries 2010-2012;
- approuvé la convention par laquelle la Commune s'engage à faire bénéficier la Zone de Police de tous les marchés de fournitures, services et travaux sans devoir conventionner au cas par cas;
- approuvé le décompte final de l'AIVE pour les travaux d'égouttage rues de Longwy, Burton, Gillet, Farbich et Village à Aubange;
- décidé d'octroyer un subside dans le cadre de la restauration de la toiture de la ferme de Noedelange;
- décidé de vendre à un riverain la parcelle sise à l'angle de la rue des Marguerites et de la rue de Guerlange à Athus;
- décidé de participer à la vente de bois groupée du Cantonnement de Florenville le 05/10/2011;
- décidé le principe d'élaborer un nouveau rapport urbanistique et environnemental (RUE) sur la zone d'aménagement communal concerté «Les Longs Champs» – La Volette» à Halanzy;
- décidé d'abroger le règlement complémentaire sur la police de la circulation routière visant à interdire l'arrêt et le stationnement rue de la Station à Athus, le long des immeubles n° 2 et n°4;
- approuvé la convention prise entre l'Etat fédéral et la Commune d'Aubange dans le cadre de la politique de sécurité et de l'approche de la délinquance juvénile du Gouvernement fédéral;
- approuvé les modifications apportées aux projets éducatif et pédagogique des écoles communales d'Aubange et de Rachecourt;
- pris en charge 24 périodes/semaine de traitement d'enseignant(e) primaire et de 2 périodes/semaine de traitement d'un(e) maître(esse) spécial(e) d'éducation, soit 26 périodes/semaine pour la période du 1er septembre 2011 au 30 septembre 2011 inclus, aux écoles communales de l'entité d'Aubange;
- pris en charge un demi-emploi d'enseignant(e) maternel(le), soit 13 périodes/semaine de traitement pour la période du 1er septembre 2011 au 30 septembre 2011 inclus, aux écoles communales de l'entité d'Aubange;
- fixé les conditions de recrutement de deux employés d'administration statutaires D1 temps plein pour les services administratifs;

- fixé les conditions de promotion pour un poste de chef de service administratif à temps plein – niveau C3;
- fixé les conditions de recrutement d'un ouvrier/ouvrière (polyvalent(e)) à titre contractuel – niveau E2 – pour le service communal des travaux et constitution d'une réserve de recrutement;

### SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2011

#### Le Conseil communal a :

- approuvé les comptes 2010 du Conseil de l'action sociale;
- approuvé les modifications budgétaires 2011 du CPAS;
- décidé d'octroyer une avance de fond à l'Asbl ADL d'Aubange;
- approuvé le cahier spécial des charges pour le «stock toiture» 2011-2014;
- approuvé le cahier spécial des charges pour le «stock sanitaire» 2011-2014;
- décidé de faire installer un système d'alarme à la crèche «Les Poussins» à ATHUS;
- décidé de faire installer une porte de garage basculante au garage du Centre Culturel à ATHUS;
- approuvé le cahier spécial des charges pour la désignation d'un auteur de projet pour l'agrandissement de la morgue communale de HALANZY;
- approuvé le cahier spécial des charges pour la désignation d'un prestataire d'une campagne d'essais géotechniques dans le cadre du dossier de création d'un bassin écreteur à HALANZY :
  - estimation : 6.900 euros HTVA;
- approuvé le projet d'extension du cimetière d'AUBANGE :
  - estimation : 313.595,75 euros HTVA;
- décidé de déclasser un excédent de voirie à GUERLANGE pour ensuite le vendre à un particulier;
- décidé de vendre de gré à gré à un particulier le lot n°1 du lotissement de la rue Bovesse à ATHUS;
- liquidé un devis forestier subventionné dans le cantonnement d'ARLON :
  - montant des travaux : 7.958,90 euros TVAC;
- émis un avis favorable sur la construction d'une armoire de détente gaz sur terrain communal, rue des Métallurgistes à ATHUS :
  - Implantation à proximité de la caserne des pompiers;
- décidé de participer à l'initiative de création d'un parc naturel de Gaume et à l'association de projet à constituer;



- décidé le principe de participer au frais de fonctionnement du nouveau véhicule sanitaire de l'ONE d'ARLON;
- approuvé la note d'intention relative au projet de convention avec l'École libre maternelle de Rachecourt.

### SEANCE DU 26 OCTOBRE 2011

#### Le Conseil communal a :

- décidé de modifier le règlement-redevance pour la délivrance de documents administratifs
  - dans le but de l'adapter à l'édition des permis de conduire sous le nouveau format.
- décidé d'étendre le règlement-redevance relatif au placement de plaques de granit sur les stèles à l'ensemble des cimetières communaux.
  - 25 euros la plaque (prix coûtant);
- décidé d'approuver le règlement de redevance annuelle « reprobel » pour les usagers des bibliothèques.
  - 1 euro par adulte.
- approuvé des règlements-taxes :
  - taxe additionnelle à l'impôt sur les personnes physiques 6%;
  - centimes additionnels au précompte immobilier;
- approuvé le budget 2012 de la Fabrique d'Eglise de RACHECOURT :
  - intervention communale : 9.844,64 euros;
- approuvé le plan triennal modifié des travaux 2010-2012;
- approuvé le projet d'aménagement d'un itinéraire cyclo-piétons à ATHUS dans le cadre du crédit d'impulsion 2011 :
  - estimation : 257.000 euros TVAC;
- approuvé le devis pour le remplacement des blocs d'éclairage de secours dans les bâtiments communaux;
- décidé de vendre une parcelle communale à l'arrière de la rue des Jardins à ATHUS;
- approuvé le cahier spécial des charges pour l'acquisition de 10 bancs publics;
- approuvé le cahier spécial des charges pour la pose et la fourniture de deux bulles à verre souterraines.
- approuvé le cahier spécial des charges pour la désignation d'un auteur de projet pour la construction d'un réfectoire pour l'école communale de RACHECOURT;

### SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2011

#### Le Conseil communal a :

- approuvé le règlement-redevances relatif aux missions légales des services régionaux d'incendie de la Province de Luxembourg;
- approuvé le cahier spécial des charges modifié pour le renouvellement du revêtement de sol de la salle du Centre Sportif du Joli-Bois à ATHUS;

- approuvé le cahier spécial des charges pour l'acquisition de deux jardinières pour l'entrée de l'Hôtel de Ville à ATHUS;
- approuvé le cahier spécial des charges pour l'élaboration d'un stock de divers vêtements de travail et de représentation lors des cérémonies officielles pour le personnel du Service d'Incendie d'AUBANGE;
- approuvé le cahier spécial des charges pour l'acquisition de 6 containers pour le service des travaux et le Service Régional d'Incendie d'AUBANGE;
- approuvé le cahier spécial des charges pour la réfection et la pose de nouvelles clôtures au terrain de football, rue de la Motte à HALANZY;
- approuvé le cahier spécial des charges pour la fourniture et la pose d'un comptoir et d'une porte coulissante à l'Hôtel de Ville à ATHUS;
- approuvé le cahier spécial des charges pour la fourniture et la pose de 7 portes coupe-feu au Centre Culturel d'AUBANGE;
- décidé de prolonger le marché relatif au financement global du programme extraordinaire 2011;
- approuvé le cahier spécial des charges pour le financement du prêt à garantir par le S.G.I.P.S. (Service Général des Infrastructures privées subsidiées) pour la construction d'un réfectoire et d'une salle de gymnastique à l'école communale d'AUBANGE et pour l'extension de l'école d'AIX-SUR-CLOIE;
- approuvé le projet d'amélioration du réseau d'égouttage à HALANZY;
- approuvé un devis INTERLUX pour la réparation d'un candélabre rue Nizette à AUBANGE;
- déclassé deux aspirateurs hors service appartenant au service entretien de la Commune d'AUBANGE;
- approuvé le subside extraordinaire de 41.000 euros au Tennis Club de HALANZY pour la rénovation des terrains de tennis;
- approuvé le plan prioritaire des travaux pour la réfection des dégagements et de la cour de l'école communale d'AUBANGE;
- approuvé le projet de restauration du dortoir de la crèche «Les Poussins» rue Neuve à ATHUS.
- pris en charge le budget communal de 16 périodes/semaine de traitement d'enseignant primaire et de 2 périodes/semaine de traitement d'un(e) maître(sse) spécial(e) d'éducation, soit 18 périodes/semaine pour la période du 1er octobre 2011 au 30 juin 2012 inclus, aux écoles communales de l'entité d'AUBANGE;
- confirmé la convention signée avec la SA IMMO CM ATHUS pour l'exploitation d'une salle de jeux «VIP» de classe 2, rue de Rodange n°55 à 6791 ATHUS;
- décidé de procéder au recrutement de sapeurs-pompiers volontaires et de fixer les conditions et les modalités du recrutement;

- approuvé la prolongation simple du plan stratégique de sécurité et de prévention (PSSP) courant du 01/07/2011 au 31/12/2011;
- approuvé le programme communal d'actions en matière de logement pour 2012 et 2013;

### SEANCE DU 19 DECEMBRE 2011

#### Le Conseil communal a :

- approuvé les fiches-projet du schéma directeur du dossier de base de rénovation urbaine à Athus;
- émis un avis sur le projet d'aménagement du Point Triple – Infrastructures – Phase 2, Bertelbuntersloch;
- approuvé la dotation 2012 à la Zone de Police Sud-Luxembourg;
- approuvé la dotation complémentaire à la Zone de Police Sud-Luxembourg;
- approuvé les modifications budgétaires n°2 des services ordinaire et extraordinaire du CPAS;
- approuvé le budget 2012 du CPAS;
- voté un douzième provisoire sur le Budget 2012 de la Commune d'Aubange;
- approuvé le compte 2010 de la Fabrique d'Eglise de Guerlange;
- approuvé le budget 2012 de la Fabrique d'Eglise de Guerlange;
- approuvé le règlement de police administrative pour la pose des plaques commémoratives sur les stèles érigées dans les différents cimetières communaux;
- approuvé le cahier spécial des charges pour la migration de serveurs existants vers des serveurs virtualisés;
- approuvé le cahier spécial des charges pour le renouvellement du parc informatique communal 2011;
- approuvé le cahier spécial des charges modifié pour l'acquisition de 7 containers marins;
- approuvé le cahier spécial des charges pour l'acquisition d'une plieuse pour le service imprimerie;
- approuvé le cahier spécial des charges pour le remplacement en urgence de trois convecteurs à la piscine communale du Centre-Sportif du Joli-Bois à ATHUS;
- approuvé le projet d'aménagement des abords de l'église d'Athus;
- approuvé le cahier spécial des charges modifié relatif aux travaux de gros-œuvre préalable à la rénovation de la chaufferie et des sanitaires de la piscine communale du Joli-Bois à Athus;
- approuvé le cahier spécial des charges modifié relatif à la rénovation de la chaufferie et des sanitaires de la piscine communale du Joli-Bois à Athus;
- décidé le principe d'acquérir un piano droit (d'occasion) à destination des cours dispensés dans le cadre de l'Académie de Musique;
- décidé de procéder à la vente par soumissions cachetées d'un piano et de deux harmoniums déclassés.



## NAISSANCES

SCHERSCHEL Julia 29/07/11  
 FLAMENT Axel 8/09/11  
 SKENDEROVIC Daris 15/09/11  
 HUBERTY Nathan 18/09/11  
 TEMGOUA KENFACK Farell 20/09/11  
 EPPE Calvin 22/09/11  
 TRAMACERE Elena 23/09/11  
 DURAKOVIC Amar 26/09/11  
 LINO LOPES Tomas 26/09/11  
 HERRERA MERCEDES Ilyana 26/09/11  
 DAOUD Mohamed 28/09/11  
 LEFÈVRE Enguerrand 29/09/11  
 BOUGUETTOUCHE Raïs 2/10/11  
 LEFÈVRE Angelina 3/10/11  
 UYTTERSROT Bastien 4/10/11  
 GOBERT Tom 6/10/11  
 HUART Thomas 7/10/11  
 LICINA Justin 11/10/11  
 DAVID Basile 12/10/11  
 TOUSSAINT Coline 14/10/11  
 MOLTER Fanny 17/10/11  
 FLEURY Laly 18/10/11  
 MICHOTTE Helena 25/10/11  
 SOUSA MONTEIRO Diogo 25/10/11  
 DÉOM Eva 27/10/11  
 CORNU Thomas 28/10/11  
 DOS SANTOS BOUCINHA Kevin 28/10/11  
 THOMAS Eytan 29/10/11  
 WANLIN Lisa 31/10/11  
 BOURGADEL Eva 31/10/11  
 RISBECQ Aydan 9/11/11  
 PONCELET Elisa 10/11/11  
 BLAISE Hayley 10/11/11  
 DE WOLF Charlotte 11/11/11  
 BLICQ Noa 11/11/11  
 BECKER Clara 16/11/11  
 COLLET Jean-Baptiste 17/11/11  
 ALLARDING Loan 17/11/11  
 HMIMSA Noam 22/11/11  
 SAINLEZ Emy 22/11/11  
 PUTEGNAT Esteban 23/11/11  
 BAKEKE NGOY Emmanuel 24/11/11  
 CRISTINA Léon 25/11/11  
 GEORGES Lise 26/11/11  
 ABDELAZIZ Tmane 26/11/11  
 SCHROBILTGEN Mylo 30/11/11  
 BERG Enzo 5/12/11  
 FERNANDES FERREIRA Bryan 6/12/11  
 GRAN Mathis 10/12/11  
 AVELINO LEITE Matilde 11/12/11  
 NGALEU-RASSENFOSSÉ Romane 12/12/11  
 ZIMMERMANN Aloys 17/12/11  
 PICRON Zoé 17/12/11

GIOIELLI Anna 20/12/11  
 PROST-DUMONT Chloé 22/12/11  
 GUÉNAN Elliott 22/12/11  
 HENROTIN Nathan 23/12/11  
 SANTAVICCA Mathéo 29/12/11  
 LAMBERT Tom 3/01/12  
 SADDI Lina 4/01/12  
 LAMBERT Axel 5/01/12  
 DIAS FERREIRA Kyara 5/01/12  
 LÉONARD Alix 6/01/12  
 DA CUNHA FERNANDES Mauro 9/01/12  
 DOENSEN Elsa 9/01/12  
 NAVEAUX Manon 13/01/12  
 MAJERUS Brandon 16/01/12  
 CLARO DA COSTA Martim 18/01/12  
 DA SILVA FERREIRA Serena 18/01/12  
 MANAND Lucy 19/01/12  
 MEISTER Olivia 30/12/12

## MARIAGES

24/09/2011 : TOTH Kévin  
 et HAUBRUGE Maïté  
 24/09/2011 : FERREIRA DE SOUZA José  
 et MEDEIROS DE FARIAS Andrea  
 01/10/2011 : VERGER Franck  
 et JULÉMONT Nadia  
 29/10/2011 : MARCOURT André  
 et LAMBRETTE Hélène  
 10/11/2011 : HUT Daniel  
 et YANS Dominique  
 12/11/2011 : TALBOT Gérard  
 et BILOA Marie  
 12/11/2011 : SCHARFF Jean-Jacques  
 et NOURISSIER Edmée  
 19/11/2011 : BAKEKE NGOY Serge  
 et MUDIANDAMBU LANDU Arlette  
 26/11/2011 : MEQA Edmond  
 et CANO MORANT Caroline  
 26/11/2011 : FÉLIX DOS REIS Joel  
 et MIRANDA DE JESUS Kelle  
 26/11/2011 : SCOLATI Marco  
 et PAGNIER Géraldine  
 09/12/2011 : HIGUET Olivier  
 et MEYER Virginie  
 10/12/2011 : GASCH Hugues  
 et DUMONT Dominique  
 10/10/2011 : HUYLEBROECK Robert  
 et MELINGUI Georgette  
 10/12/2011 : LOUIS Didier  
 et SAMAIN Isabelle  
 17/12/2011 : DE LOEUL Michel  
 et PRAILERT Sasithorn  
 17/12/2011 : HENRY Cédric  
 et NANINCK Cécile  
 17/12/2011 : THÉMANS Frédéric  
 et VANHEDE Virginie  
 27/12/2011 : HEINEN Patrick  
 et BOUVEROUX Virginie  
 27/12/2011 : GOOSSE Johan  
 et HUET Géraldine

## DÉCÈS

21/09/2011 : VILMUS Raymond,  
 veuf de BODARD Gina, 86 ans  
 22/09/2011 : SCHMIT Raymond,  
 époux de PIERRE Georgette, 82 ans  
 23/09/2011 : GENIN Gaëtan, 22 ans  
 25/09/2011 : JACQUES Alain, 53 ans  
 26/09/2011 : GEORGES René,  
 époux de BARTHOLOMÉ Mariette, 84 ans  
 28/09/2011 : WEBER Robert,  
 époux de BERNARD Odette, 80 ans  
 28/09/2011 : GALHAUT Bruno,  
 époux de SCHANUS Marie, 82 ans  
 28/09/2011 : LAURENT Fabian, 20 ans  
 28/09/2011 : STUMPF Patrick, 34 ans  
 30/09/2011 : MAGONNETTE Edouard,  
 époux de QUINET Léa, 91 ans  
 03/10/2011 : SCHRANK Lucien,  
 époux de ROBERT Georgette, 84 ans  
 04/10/2011 : KINSY Marcelle,  
 épouse de DE BRUYN Jean, 88 ans  
 05/10/2011 : LEPAGE Guy,  
 époux de THIRION Carine, 64 ans  
 05/10/2011 : PERIN André,  
 veuf de GÉRARD Jeanne, 93 ans  
 09/10/2011 : SCHOER Marie,  
 veuve de WEYDERS Albert, 85 ans  
 10/10/2011 : MORTEHAN Denise,  
 veuve de MEUNIER Camille, 85 ans  
 18/10/2011 : SERVAIS Raymond,  
 veuf de CONDROTTE Lydie, 92 ans  
 19/10/2011 : LESPAIGNARD Annie,  
 épouse de BEHN Robert, 75 ans  
 22/10/2011 : GÉRARD François,  
 époux de SPOTE Janine, 80 ans  
 23/10/2011 : CARPENTIER Marguerite,  
 veuve de FORTEMPS Georges, 89 ans  
 28/10/2011 : GELDOLF Achille,  
 époux de DAUPHIN Yvette, 75 ans  
 03/11/2011 : BARTHOL Albert,  
 époux de DONY Francine, 68 ans  
 04/11/2011 : GOEDERT Charles,  
 époux de SCHMIT Anna, 76 ans  
 06/11/2011 : LESCRAINIER Irénée,  
 veuve de DEHALLEUX Jules, 85 ans  
 08/11/2011 : PIRLOT Gisèle,  
 veuve de BOULANGER Jules, 82 ans  
 09/11/2011 : ANTOINE Alain, 64 ans  
 12/11/2011 : HAERDEN Louis,  
 époux de FRANCK Thérèse, 80 ans  
 13/11/2011 : HEINTZ Jenny  
 15/11/2011 : HAUMONT Louis,  
 veuf de BOURSCHIEDT Marie, 88 ans  
 17/11/2011 : KAUFFMANN Annita,  
 épouse de HERZOG Henri, 62 ans  
 27/11/2011 : HUBERTY Jean,  
 époux de SCHEUER Annette, 61 ans  
 28/11/2011 : LEFÈVRE Oliva,  
 veuve de ADAM Edgard, 90 ans  
 29/11/2011 : SIMON Jeanne,  
 veuve de COLLET Jean, 83 ans  
 04/12/2011 : COUVREUR Marie,  
 veuve de CASMAN Joseph, 97 ans  
 04/12/2011 : WILVERTZ Ginette,  
 épouse de TAILLANTIER Bernard, 52 ans  
 04/12/2011 : VALENTIN Jean-Claude,  
 époux de DUCHÈNE Annie, 65 ans  
 05/12/2011 : GRANDJEAN Charles,  
 veuf de LIBAN Germaine, 92 ans





07/12/2011 : **DRIANNE Anna**,  
épouse de **GRINBERG Martin**, 85 ans

10/12/2011 : **CHARDOME Célestin**, 59 ans

10/12/2011 : **LEBORGNE Sophie**, 31 ans

15/12/2011 : **THIRY Yvonne**,  
veuve de **ETIENNE Justin**, 95 ans

16/12/2011 : **NOËL Violette**,  
veuve de **GOELFF Jean**, 73 ans

18/12/2011 : **TINANT Bernadette**, 70 ans

18/12/2011 : **LENOIR Hélène**,  
veuve de **GUSTIN Roger**, 84 ans

20/12/2011 : **SPRIMONT Charles**,  
veuf de **BROSIUS Marie-Jeanne**, 88 ans

21/12/2011 : **GILMER André**,  
époux de **DIOT Fernande**, 77 ans

23/12/2011 : **MENY Gérard**,  
époux de **AGNESSEN Josette**, 79 ans

26/12/2011 : **OTHE Robert**,  
époux de **DE FREITAS Micheline**, 69 ans

30/12/2011 : **TEIXEIRA FERREIRA Alberto**,  
époux de **FERREIRA Maria**, 48 ans

31/12/2011 : **RASSEL Arlette**,  
veuve de **VERDUYN Pierre**, 79 ans

31/12/2011 : **VANHOVEN Claudine**,  
épouse de **LAURENT Claude**, 65 ans

01/01/2012 : **MILITIS Henri**,  
époux de **VERDUN Marie-Thérèse**, 75 ans

02/01/2012 : **ROBIN Armande**,  
veuve de **SCHALLENBERGH Willy**, 85 ans

08/01/2012 : **FEIS Jeanine**,  
épouse de **ALLARD Roger**, 81 ans

10/01/2012 : **ADAM Raymond**,  
époux de **MATHIEU Henriette**, 88 ans

12/01/2012 : **MULLER Madeleine**,  
veuve de **CLAUS Albert**, 91 ans

13/01/2012 : **BEHN Robert**,  
veuf de **LESPAGNARD Annie**, 79 ans

15/01/2012 : **CROCHET Renée**,  
veuve de **DEVILLET Daniel**, 56 ans

15/01/2012 : **SOQUAY Roland**,  
veuf de **MICHEL Odette**, 80 ans

17/01/2012 : **SEIVERT Carmen**,  
veuve de **WARNIMONT Raymond**

17/01/2012 : **COLAS Joël**, 56 ans

17/01/2012 : **PIRONT Janyque**,  
épouse de **SIMON Didier**, 46 ans

21/01/2012 : **BINDA Olivier**, 41 ans

# OPÉRATION ARC-EN-CIEL

## 58<sup>ÈME</sup> RÉCOLTE DE VIVRES NON PÉRISSABLES

### 10 ET 11 MARS

# 2012

**DES LOISIRS POUR TOUS LES ENFANTS**

RÉCOLTE DE VIVRES NON PÉRISSABLES POUR DES ENFANTS EN DIFFICULTÉ  
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LA REINE FABIOLA

[www.facebook.com/Arc.en.Ciel.asbl](http://www.facebook.com/Arc.en.Ciel.asbl) [operation@arc-en-ciel.be](mailto:operation@arc-en-ciel.be) [www.arc-en-ciel.be](http://www.arc-en-ciel.be)

Éditeur responsable : Eric Cornille - Arc-en-Ciel Asbl - Rue du Bien Faire-41 - 1170 Bruxelles - Compte Bancaire 000-000423-55 - Dessin © Pedro J. Colombo

## la mini-entreprise **RECUP** reçoit la coupe du Président du jury au salon de l'innovation à Bruxelles.

Après le mérite athusien, la finale européenne à Oslo, un Godefroid provincial, la mini-entreprise « Récup » vient de décrocher la coupe du président

du jury au Salon de l'innovation à Bruxelles. Les jeunes candidats y ont présenté « Le Wouup », allume-feu confectionné à partir de matières de récupération. En attendant, Pol Koenig et ses anciens élèves réfléchissent sur l'avenir du produit, multiplient les rendez-vous, avec les futurs investisseurs. « L'expérience à Bruxelles a été superbe, elle nous a ouverts, après le Godefroid, d'autres nouvelles portes » explique le jeune professeur retraité.





